

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau :—suite**

Mesures fiscales. Comité d'études des:

(Voir: Comité d'études des mesures fiscales).

Office canadien de commercialisation des œufs:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1973, 82.

Office canadien des provendes:

Rapport pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1973, 56.

Office canadien du poisson salé:

Budget pour l'année financière close le 31 mars 1975 et décret approuvant ledit budget, 56.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce:

Budget d'investissement pour l'année financière se terminant le 30 avril 1975 et décret approuvant ledit budget, 104.

Rapport pour l'année terminée le 30 avril 1973, 32.

Office national de l'énergie:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1973, 94.

*Pension de la Fonction publique. Loi sur la:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1973, 52.

Préférences tarifaires en faveur des pays en voie de développement:

Document de précisions sur le système canadien de, en date du 11 avril 1974, 82.

*Prestations de retraite supplémentaires. Loi sur les:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1973, 52.

*Produits agricoles. Loi sur la vente coopérative de:*

Conventions conclues sous le régime de ladite loi pour l'année close le 31 mars 1974, 94.

Rapports de comités:

Affaires étrangères—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant les Communautés européennes élargies, 42.

Affaires juridiques et constitutionnelles—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant le système de libération conditionnelle, 46-47.

Agriculture—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant l'industrie de l'agriculture, 47.

Banques et commerce—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant—

Bills ayant trait à l'impôt sur le revenu, 46.

Investissements étrangers directs au Canada, 47.

Finances nationales—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant les mesures législatives et autres questions qui lui seront déferées, 42.

Information Canada, 94.

Politique scientifique—

Conformément à l'article 84 du Règlement, concernant—Commission du Futur, 24.

Politique scientifique du gouvernement fédéral, 24.

Régie intérieure, budgets et administration—

Approuvant les budgets de(s)—

Affaires étrangères (Relations du Canada avec les États-Unis), 76.

Affaires juridiques et constitutionnelles (Système de libération conditionnelle), 76-77.

Agriculture, 77.

Banques et commerce (Tout bill se rattachant à la concurrence ou à la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions*), 76.